

# Le secteur aura son propre plan de formation à l'horizon 2021



La réalisation d'un plan de formation pour l'environnement résulte de la volonté partagée du ministère de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle et de celui de l'Énergie et des mines de renforcer les capacités du capital humain dans les métiers de l'environnement.

**Le département de la Formation professionnelle planche sur un projet de plan de formation spécifique aux métiers de l'environnement. Il lancera le 28 septembre prochain une étude pour l'élaboration de ce plan. Ce dernier déclinera l'évolution prévisionnelle de la demande en compétences pour les différents métiers de ce secteur à l'horizon 2021 et l'offre de formation nécessaire pour répondre à cette demande.**

**L**e secteur de l'environnement aura son plan de formation avec un répertoire des emplois et métiers. En effet, le département de la Formation professionnelle compte commander le 28 septembre prochain une étude pour la mise en place de ce projet. Coût du marché : 2,45 millions de dirhams. L'élaboration de ce répertoire s'inscrit dans la nouvelle stratégie de développement du système de la formation professionnelle à l'horizon 2021. Celle-ci vise la formation pour tous et tout au long de la vie.

Elle porte notamment sur la mise en place d'un système intégré d'identification des besoins et de construction de l'offre de formation professionnelle. Et l'instauration d'une gouvernance rénovée et intégrée permettant l'amélioration de l'efficacité et l'efficience du dispositif de formation professionnelle. «La réalisation d'un plan de formation pour l'environnement résulte de la volonté partagée du ministère de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle et de celui de l'Énergie et des mines de renforcer les capacités du capital humain dans les métiers de l'environnement.

L'objectif est d'accompagner les programmes nationaux à caractère environnemental, dont le

programme national de l'assainissement liquide et celui qui porte sur le développement des énergies renouvelables», explique le département de la Formation professionnelle dans le cahier des prescriptions spéciales (CPS) accompagnant l'appel d'offres. Pour le ministère, «il est impératif de se doter d'un schéma stratégique en matière de formation professionnelle en environnement, en mesure d'anticiper l'avenir et d'asseoir un cadre de formation s'inscrivant dans les orientations stratégiques de développement de la formation professionnelle à l'horizon 2021, en termes de planification des besoins en compétences de gouvernance et de qualité de la formation notamment l'ingénierie de formation et l'implication des professionnels dans tout le processus de formation». L'étude en projet sera réalisée en quatre phases : d'abord, l'organisation d'un atelier de lancement impliquant les différentes parties prenantes. Ensuite, une étude sectorielle pour les métiers de l'environnement.

Puis, l'élaboration d'un répertoire des métiers et emplois du secteur. Et enfin, la conception d'un plan de formation spécifique aux métiers de l'environnement à l'horizon 2021. Ce dernier déterminera des mesures préalables et d'accompagnement nécessaires à sa mise en œuvre. Il déclinera, par ailleurs, l'évolution prévisionnelle de la demande en compétences pour les différents métiers de l'environnement à l'horizon 2021 et l'offre de formation nécessaire pour répondre à cette demande en concertation avec les principaux organismes publics et privés intervenant dans le domaine de la formation. ■

Pour le ministère, «il est impératif de se doter d'un schéma stratégique en matière de formation professionnelle en environnement.